Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 32 (1944)

Heft: 2

Rubrik: Société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société d'Histoire

Procès-Verbal

de la séance du jeudi 20 janvier 1944, à l'Hôtel Suisse à Fribourg.

La Société d'histoire réunissait une trentaine de ses membres pour sa première séance de l'année, le jeudi 20 janvier, à l'Hôtel Suisse.

Après lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 1943, M. le président rappelle que cette dernière date constituait le 700e anniversaire du premier traité d'alliance entre Berne et Fribourg, dont les Archives de Berne conservent un exemplaire, alors que celles de Fribourg n'en possèdent qu'une copie. Il signale une étude de M. le Dr Hans Strahm, directeur de la Bibliothèque de Berne, sur cette charte, dans la *Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde*. Ensuite, M. de Zurich communique à la Société qu'à la date du 31 décembre 1943, Mlle Jeanne Niquille, Dr ès lettres et archiviste de l'Etat de Fribourg, a terminé sa vingt-cinquième année d'activité aux Archives de l'Etat; il souligne les éminents services rendus par elle à l'Histoire fribourgeoise et reçoit la mission de lui transmettre les félicitations et les remerciements de la Société d'histoire. Puis il fait part de la perte que la Société vient d'éprouver en la personne de son doyen d'âge, M. François Reichlen, qui fut un membre assidu de ses séances et qui s'était activement occupé de notre histoire locale. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire du défunt, pour le repos de l'âme duquel la société fera dire une messe. M. Andrea de Giuli, architecte est ensuite reçu comme membre actif, puis la parole est donnée à M. le Dr Henri Næf pour sa communication: *Montsalvan. Une famille et un château.*

M. le président remercie le conférencier de la belle leçon d'histoire qu'il vient de donner et relève le grand intérêt des hypothèses formulées qui jettent un jour nouveau sur la situation et l'action des familles de Zæhringen, de Gruyère et de Glâne. Au cours de l'échange de vues qui suivit, M. le chanoine Joseph Bovet, M. le conseiller d'Etat Bovet et M. Bernard de Vevey prirent la parole.

M. de Vevey traita ensuite de la situation dans laquelle se trouvent certaines de nos archives communales.

MM. Corpataux, Ems, juge cantonal, Joseph Page, instituteur, Mgr Wæber, vicaire général et M. le chanoine Schouwey complétèrent cet intéressant exposé par des constatations personnelles et la décision fut prise d'adresser aux autorités compétentes un pressant appel pour obtenir l'amélioration de l'état vraiment lamentable de la plupart de nos archives autres que celles de l'Etat. Les communications de MM. Henri Næf et Bernard de Vevey paraîtront dans les *Annales fribourgeoises*.

M.-Th. D.

BREGGER, ZWIMPFER & Cie

PLACE DU TILLEUL

ANCIENNEMENT SCHMID, BAUR & Cie

MAISON FONDÉE EN 1785

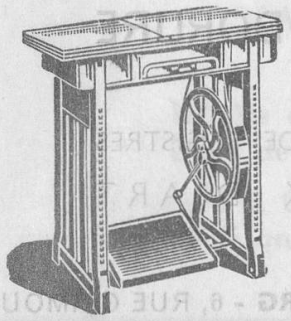

ARTICLES DE MÉNAGE POTAGERS A GAZ

QUINCAILLERIE — OUTILLAGE

MACHINES A COUDRE

PRIX MODÉRÉS *FACILITÉS DE PAYEMENT*

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

DU CANTON DE FRIBOURG

Instituée par la loi du 3 décembre 1853

Prêts hypothécaires

Crédits de construction

RÉCEPTION DE DÉPÔTS

contre **obligations** et sur **livrets d'épargne**

Achat, vente, garde et gérance de titres

Location de casiers

CORRESPONDANTS D'ÉPARGNE A

BULLE, CHATEL-ST-DENIS, ESTAVAYER-LE-LAC, MORAT

VINS

ESSEIVA & Cie - FRIBOURG

SUCCESSEURS DES FILS D'IGNACE ESSEIVA

MAISON FONDÉE EN 1855

Propriétaires du Clos de Grandinaz, Sion

Fendant et Dôle

HANDRICK-MORIGEAU

RELIURE - DORURE

FABRICATION DE REGISTRES

TRAVAUX D'ART

TÉLÉPH. 8.91 - **FRIBOURG** - 6, RUE GRIMOUX

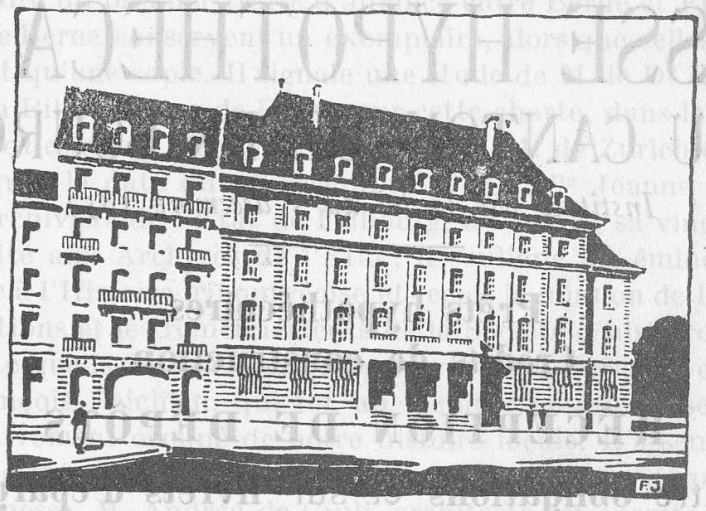

BANQUE POPULAIRE SUISSE

FONDÉE LE 2 AVRIL 1869

NOUVELLES ÉTRENNES FRIBOURGEOISES

1944

Prix : Fr. 2.—

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Dépôts d'épargne — Prêts hypothécaires
Bons de caisse sur nantissement

Favorisez la Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg, les trois quarts de ses bénéfices sont versés à des œuvres scolaires de la Cité.

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES

Production et distribution d'énergie électrique

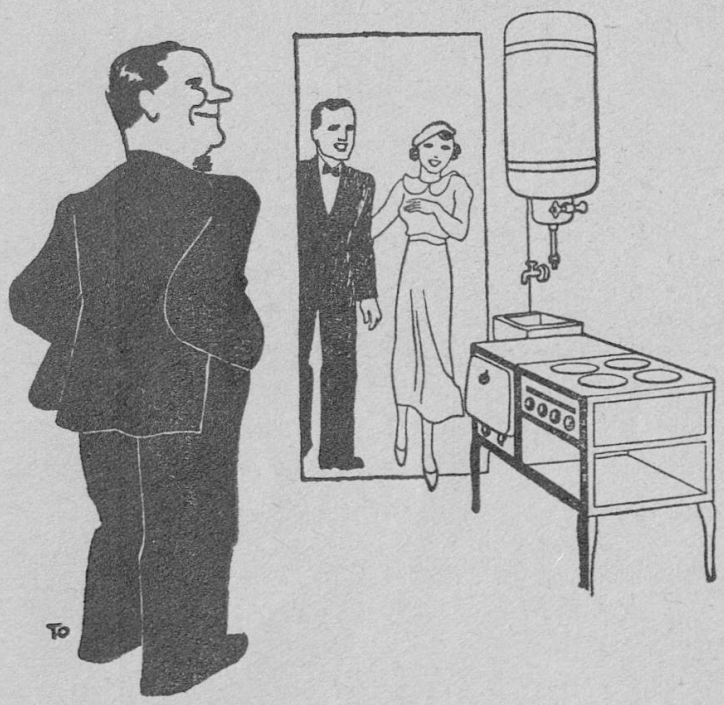

Cuisine électrique.

Grâce à ses prix modiques, sa simplicité et sa propreté hygiénique, la cuisine électrique est appelée à prendre un développement universel, surtout dans les foyers où reste en honneur la succulente et savoureuse cuisine fribourgeoise.

Tous devis et renseignements sont fournis gratuitement par les Entreprises électriques fribourgeoises.

FOIRE AUX PROVISIONS FRIBOURG

expose et vend les produits de son sol et de son artisanat

Chaque année à Fribourg **Fin sept./début oct.**

Monsieur le Dr
Paul Girardin,
professeur à l'Université,
Fribourg.

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs des articles.